

## Maison d'Accueil Hospitalière du Figuier



Compte-rendu de la réunion du Bureau du lundi 19 Octobre 2023

Présents : Joëlle BRECHETEAU - Michel CARTRON - Christiane LELIEVRE - Françoise TRELLU

Excusés : Paul BUSIN – Roland CHARTIER

### Ordre du jour

- Fuites véranda
- Habitat Humanisme
- Congrès FMAH
- Recrutement de bénévoles
- Questions diverses

#### 1 – Fuites véranda

Françoise expose les derniers évènements :

- 24/08 : La MAIF nous informe que l'avocat veut se dessaisir du dossier.
- Suite à l'intervention de Françoise, la MAIF demande une note relatant l'ensemble de la procédure avec les pièces justificatives. Cette note est transmise par Françoise.
- 14/09 : La MAIF rappelle en disant que Me Gauvin confirme que l'on doit accepter l'indemnisation de 22 k€
- Françoise argumente le fait qu'on ne récupère pas la TVA et transmet une attestation de l'expert-comptable
- Finalement l'indemnisation demandée est d'environ 33 k€ : indemnisation de 27 k€ (TVA comprise) + 3 k€ de dommage + 2,5 k€ de supplément accordé + actualisation indice bâtiment.
- Le chiffrage initial étant de 55 k€, BEL ANGERS fait réaliser de nouveaux devis qui devraient être transmis avant le CA.
- Pour la MAIF, pas d'autre proposition que celle d'accepter les 33 k€ si la MAAF alide nos demandes.

#### 2 – Habitat Humanisme

À la suite des appels réguliers de Françoise au service Urbanisme – Droit du Sol de la Mairie – nous savons qu'Habitat Humanisme n'a pas obtenu de permis de construire à la date du 1/08, le dossier étant incomplet. On peut supposer qu'il manque notre accord pour le déplacement du chemin. Un nouveau délai de 4/5 mois recommence à courir.

Habitat Humanisme a pris un conseil à savoir le Cabinet d'Avocats Blanchard. Ce dernier a transmis un courrier avec les mêmes demandes que précédemment auquel notre avocat a répondu en maintenant notre position. Notre avocat a également demandé les actes des 6/6 et 22/6 des ventes de terrain.

Affaire à suivre.

### 3 – Congrès FMAH à la Réunion

Françoise et Paul participeront. Les frais engagés entre 2019 et 2023 s'élèvent entre 1500 € et 1700 €. Le bureau a décidé la prise en charge des billets d'avion et de 3 nuitées d'hôtel correspondant à la durée du Congrès.

Les administrateurs en seront informés lors du prochain C.A. avec la présentation du programme de ce congrès.

### 4 – Recrutement de bénévoles

Françoise a reçu 3 demandes :

- 2 étudiants de l'UCO : réponses négatives car pas de pérennité dans la mission.
- 1 candidature mise en attente

### 5 – Questions diverses

- Une bénévole a eu un accident à la Maison des Familles : chute à l'extérieur en portant un verre dans le conteneur à la nuit tombée. Une déclaration de sinistre a été faite à la MAIF qui prendra en charge les frais non couverts par la CPAM.

Il serait opportun de renforcer la lumière extérieure et de mettre une bande réfléchissante au niveau des marches.

- Chubb Sicli : Litige sur la dernière facture. Le contrat prévoit une visite annuelle. La visite a été faite en Mars et une autre visite en Août pour laquelle un avoir sur facture a été demandé. Chaque visite s'élève à 326 €

- Happytal : Christiane informe que la société Happytal est passée à la MDF pour remettre des flyers à destination des résidents.

Au regard des prestations proposées : Réflexologie, pressing, esthétique, le bureau décide de ne pas distribuer ces flyers

- Journal A l'Heure H du CHU : la Direction de la Communication a confirmé qu'un article sur la Maison des Familles pourrait paraître dans le numéro de Janvier 2024.

Christiane - Secrétaire

11/10/2023